

## MARS 2022

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Souscription : Du 03 au 16 Mars 2022

Date de valeur : 18 Mars 2022



### CATÉGORIE A

VN : 10 DT

Durée : 5 Ans (dont 3 ans de grâce)

Taux : 8,80% ou TMM+2,40%

PERSONNE PHYSIQUE

### CATÉGORIE B

VN : 100 DT

Durée : 7 Ans (dont 2 ans de grâce)

Taux : 8,90% ou TMM+2,50%

PERSONNE PHYSIQUE ET  
PERSONNE MORALE

### CATÉGORIE C

VN : 100 DT

Durée : 10 Ans (dont 2 ans de grâce)

Taux : 9,10% ou TMM+2,65%

PERSONNE PHYSIQUE ET  
PERSONNE MORALE

# EMPRUNT NATIONAL 2022



Première Tranche  
Du 03 au 16 Mars 2022

MINISTÈRE DES FINANCES



## TOUS UNIS POUR UNE MEILLEURE TUNISIE



- 1- Le citoyen tunisien s'adresse à son agence bancaire ou son intermédiaire en Bourse.
- 2- Il remplit le bulletin de souscription disponible chez la banque / intermédiaire en bourse.
- 3- Il soumet le montant qu'il veut placer dans la catégorie de son choix.
- 4- Le montant placé sera encaissé sur le compte courant de l'Etat le 18 Mars 2022.
- 5- Dès la première année qui suit le placement, le citoyen commence à recevoir les intérêts.
- 6- Après la période de grâce, il commence à recevoir une partie de son capital jusqu'à sa totalité à l'échéance.

